

Pôle Adultes 68

Centre de Ressources Autisme Région Alsace

Résumé du compte-rendu
de la réunion inter-établissements
du 21 septembre 2007

à l'IME St-André, Cernay

Secrétariat :

Valérie ADOR

Tél. : 03.89.24.99.23

Fax : 03.89.23.11.01

secrétariat68@cra-alsace.com

THEME DE LA RÉUNION : LES GROUPES HETEROGENES ET HOMOGENES
(suite de la réunion précédente)

Equipe pluridisciplinaire :

Tél. : 03.89.20.11.98

cra68@cra-alsace.com

I. Ouverture et accueil :

La réunion de ce jour a été accueillie par Mr Gillet, Directeur de l'IME St André à Cernay.

II. Thème : Groupes homogènes / groupes hétérogènes

Praticiens Hospitaliers :

Dr Christian SCHAAL, psychiatre

Dr Ayman MURAD, psychiatre

Mr Gillet a présenté le thème de cette réunion, préparé avec Mme Limacher, qui était malheureusement absente.

Psychologues :

Ann-Sylvie MAN

Aurélie FRITSCH

Eric BIZET

Sa présentation a commencé par une description de la situation à l'IME St André. Cet établissement a un agrément pour 60 enfants autistes mais en accueille 69, qui sont là « par défaut », c'est-à-dire que ces places ne sont pas des nouvelles créations mais sont issues d'une transformation de places. La plupart de ces personnes n'ont pas de diagnostic officiel d'autisme et l'IME ne compte pas de section pour personnes autistes à proprement parler, les personnes concernées bénéficiant d'une prise en charge adaptée. En ce qui concerne la composition des groupes, environ trois quarts des enfants présentant des troubles envahissants du développement sont accueillis à l'IMPRO 1.

Infirmière :

Gisèle FRANCESCON-ROTA

La question de l'hétérogénéité v. homogénéité des groupes fait appel d'après Mr Gillet, au « Plan de développement de la bientraitance et de renforcement de la lutte contre la maltraitance » du 14 mars 2007

Aide-Soignante :

Valérie WILHELM

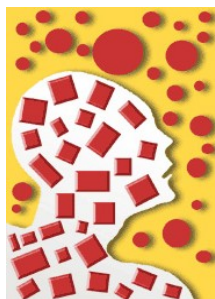
Les arguments en faveur ou contre les groupes homogènes ou hétérogènes peuvent se résumer comme suit :

Psychomotricienne :

Anne-Laure EMERIT

– *Groupes homogènes :*

- risque de renforcer « l'étiquette » de l'enfant;
- les enfants évoluent avec l'âge et à des rythmes différents, ce dont il faut tenir compte dans la constitution des groupes ;



Pôle Adultes 68

Centre de Ressources Autisme Région Alsace

- la volonté éthique d'inscrire les uns et les autres dans la société au même titre a des limites en fonction notamment des difficultés spécifiques de chacun.
- *Groupes hétérogènes* :
 - un certain type de prise en charge comme l'éducation structurée peut avoir des effets positifs pour tous ;
 - pose la question de la violence institutionnelle du groupe hétérogène.

La question de l'homogénéité v. hétérogénéité doit également être réfléchiée en fonction de l'âge des personnes accueillies, une solution pouvant mieux convenir à une certaine tranche d'âge plutôt qu'à une autre. Selon les situations, le mélange est intéressant, mais en ce qui concerne les jeunes avec autisme, il est important de prévoir des temps spécifiques où ils se retrouvent entre eux, lorsqu'ils pourront travailler l'accès à l'autonomie de manière plus ciblée.

Mr Gillet cite l'exemple de l'IMPro de St André, où l'homogénéisation est plus importante à partir de l'âge de 15 ans, lorsque les jeunes préparent leur orientation en MAS, FAHG ou ESAT. A partir de cet âge, les groupes de vie et les groupes d'apprentissages homogènes permettent d'éviter de confronter les jeunes à des situations trop difficiles, qui constitueraient une violence à leur égard.

La présentation de Mr Gillet a été suivie d'un long débat abordant les questions et réflexions suivantes :

- En ce qui concerne l'**accueil en ESAT**, les parents constatent que l'adaptation n'est pas facile car la structure n'est pas pensée pour les personnes avec autisme et les éducateurs ne sont pas formés à l'autisme. Ainsi, l'ESAT étant pris dans une dynamique de production, il arrive que les jeunes n'aient rien à faire et qu'ils soient alors livrés à eux-mêmes, ce qui ne convient pas pour une personne avec autisme. Un autre problème avec l'accueil en ESAT concerne la structure d'habitat, où l'accompagnement est également inadapté aux personnes avec autisme.

Les parents s'inquiètent aussi du fait que lorsqu'un jeune passe d'un IMPro en ESAT, il ne bénéficie plus d'**apprentissages** de type scolaire. Or faut-il arrêter cet apprentissage à un âge donné ? Et l'apprentissage doit-il nécessairement être pensé en termes d'homogénéité ou d'hétérogénéité ?

Un travail en amont, avant le passage en ESAT, devrait permettre à davantage de personnes avec autisme d'affronter les ESAT et les structures équivalentes.

On constate aussi que l'ouverture des ESAT aux personnes présentant un handicap léger ou un handicap social entraîne une diminution des places pour les personnes ayant un handicap plus lourd, qui rencontrent par conséquent des difficultés accrues.

- La réflexion débouche sur l'**institution** en général, qui devrait s'adapter en permanence. Il faudrait en effet pouvoir adapter l'institution aux personnes et non l'inverse. Les participants soulignent cependant la difficulté pour promouvoir un fonctionnement institutionnel où les acteurs sont en interaction soutenue. Dans cet esprit, il serait intéressant de créer un comité de



Pôle Adultes 68

Centre de Ressources Autisme Région Alsace

pilotage, qui aurait entre autre l'intérêt de montrer aux professionnels que les problèmes sont pris en compte et qu'ils ne sont pas seuls à y faire face.

- La question des **tranches d'âge** soulève des remarques portant sur l'idée que les interactions sociales évoluent avec l'âge. Pour les personnes âgées de plus de 20 ans en moyenne, on constate que celles qui ont un autisme déficitaire évoluent plus facilement dans un milieu hétérogène que les personnes sans déficit et avec un bon accès au langage, celles-ci ayant besoin d'un milieu homogène.
- La question de l'âge doit également se poser dans les **structures pour adultes**, où l'accueil en découle. Cependant, il faut souligner que ces structures commencent seulement depuis peu à s'intéresser à l'autisme.
- L'organisation en groupes hétérogènes ou homogènes n'est toutefois pas seulement une question d'âge mais également de **taux d'encadrement**, de nombre de personnes par groupe et de locaux.
- Quelques établissements évoquent leur propre situation, comme par exemple la MAS de St André, où une réflexion est menée autour de la personne autiste. Les groupes y sont organisés sur une base hétérogène, avec des personnes polyhandicapées. Vu de l'extérieur, cela peut poser problème alors que l'on constate en réalité que les uns peuvent profiter des expériences et des compétences des autres. Sur ce point de réflexion, il serait intéressant de se pencher sur les expériences d'insertion sociale de personnes présentant d'autres handicaps comme les personnes mal-entendantes ou trisomiques.

L'établissement de Neuf-Brisach fonctionne également avec des groupes hétérogènes et la notion de « travail » au sens de l'ESAT en est absente.

- Le thème de cette réunion amène également les participants à s'interroger sur les capacités d'adaptation des personnes autistes à notre monde, et à se demander si ces personnes sont plus souvent entre elles ou plutôt avec des personnes non autistes. On constate que quand elles sont entre elles, elles peuvent s'entraider.

Dans ce cadre, on aborde aussi la réciprocité en soulevant de nombreuses interrogations par rapport à l'autisme : quel niveau de réciprocité permet aux personnes avec autisme de vivre une relation sur le même plan ? qui est inclus dans leur monde ? ceux qui arrivent à y entrer ? ceux qui sont respectueux de leurs besoins, accueillants, pas pressés ?

***La réunion du 30 novembre 2007 portera sur le travail avec les familles - elle aura lieu au CARAH,
18 rue Edouard Branly, Colmar***